



**AVIS PUBLIC**  
**À tous les contribuables de la Municipalité de Montcalm**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante lors de la séance ordinaire du 12 mai 2025, laquelle se tiendra à 20h à la Salle Yves Thérien

Demande de dérogation mineure eu égard à l'implantation d'un nouveau bâtiment principal projeté sur le chemin Tassé a été déposée à la municipalité, lot 6 222 164, matricule : 3186-39-552 relativement empiètement dans la marge de recul du corridor aérobique de 30m.

**DONNÉ à Montcalm ce 15 avril 2025.**

Michael Doyle  
Directeur général / greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné résidant à Montcalm certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, 15 avril 2025, entre 9h00 et 18h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 avril 2025.

Michael Doyle  
Directeur général / greffier -trésorier